LIEN DIRECT SUR LA PAGE DU SITE education.gouv

https://www.education.gouv.fr/l-inscription-au-lycee-11597

Vous y trouverez une courte vidéo explicative très claire qui vous guidera dans votre démarche:

Texte de la vidéo:

Pour commencer, **je me connecte au portail scolarité service** avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte Educonnect ou ATEN transmis par le collège (codes TELESERVICES utilisés pour aller sur Pronote)

J'arrive sur la page d'accueil. Je clique sur **inscription**, Je consulte la formation et le lycée dans lesquelles mon enfant va poursuivre sa scolarité, et je prends connaissance des informations transmises par l'établissement.

Je peux commencer l'inscription. Si le lycée le propose, je peux choisir un ou plusieurs enseignements optionnels. Si mon enfant ne veut suivre aucune option, je coche la case. Dans le cas où les langues vivantes proposées par le lycée ne correspondent pas à celles que mon enfant suit actuellement, je prends contact avec le nouvel établissement.

J'arrive ensuite sur l'écran renseignement. Je vérifie si les informations transmises par le collège sont correctes, je les modifie si besoin, et je confirme.

Je vérifie également les informations concernant mon enfant et je peux préciser si je souhaite la demipension ou l'internat.

Je confirme, et sur l'écran suivant je vois le récapitulatif de mes choix de formation. Si j'ai choisi des options, elles s'affichent ici.

Je valide l'inscription de mon enfant au lycée. J'arrive sur le dernier écran. L'inscription est confirmée.

Mon dossier est bien déposé. J'en reçois la preuve par courriel.

Pour finir, je prends connaissance des éventuels documents demandés par le lycée pour compléter mon inscription. Je les télécharge et je vérifie les dates et modalités de transmission. Le récapitulatif de mon inscription est téléchargeable. Je le conserve pour mes futurs échanges avec le lycée.